



Fiche de recensement des parcelles à intégrer dans des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR)

Un premier projet d'identification des zones a été établi dans un souci de conciliation avec les enjeux de préservation de la qualité paysagère et patrimoniale de la commune.

Afin de pouvoir lister l'ensemble des projets de la commune et les parcelles qui pourraient les accueillir, le public peut faire connaître ses projets d'installation d'énergies renouvelables à l'aide du formulaire ci-dessous.

Ce formulaire est destiné à recenser les parcelles privées sur lesquelles pourrait émerger un projet d'énergies renouvelables.

Vous êtes :	
<input type="checkbox"/> une entreprise	<input type="checkbox"/> un particulier
Dénomination :	Nom - Prénom :
Si nécessaire, nom du propriétaire des parcelles :	
Votre adresse :	
Tél :	E-mail :

Source d'énergie	Sections et numéros de parcelles <i>La même parcelle peut apparaître dans plusieurs sources d'énergie</i>
La géothermie	
Le photovoltaïque (au sol, en toiture, parking)	
La chaleur renouvelable (bois-énergie)	
L'éolien	
La production et la valorisation du biogaz	
Hydroélectricité	

Nous vous rappelons que l'envoi du formulaire ne vaut pas validation du projet qui reste soumis aux procédures d'autorisation d'urbanisme existantes.

Ce formulaire est à retourner à mairie@valdesaane.com ou par voie postale à l'attention de Monsieur le Maire de Val de Saône – 9 Passage Saint Wandrille– 76890 VAL DE SAÂNE, **au plus tard le mardi 30 avril 2024 à 12h00.**

Les demandes d'inscription seront ensuite étudiées et l'identification des zones fera l'objet d'une délibération du Conseil municipal.

Le dossier de concertation est composé des pièces suivantes :

- la délibération du Conseil municipal arrêtant les propositions de zones d'accélération ainsi que la période, les modalités de concertation, de publicité et de recensement des remarques,
- une notice explicative,
- un plan des propositions de Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEnR),
- un formulaire de recensement des parcelles à intégrer dans des zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAEnR),

Le dossier est disponible et consultable à la Mairie de Val de Saône située 9 Passage Saint Wandrille (76890), sur sa page Facebook et l'application Panneau Pocket.

Il peut également être transmis par mail sur demande (mairie@valdesaane.com).